

Lettre de rentrée - Année scolaire 2020 – 2021

Cadre sanitaire COVID 19 pour la rentrée 2022. Sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau **socle** est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national par l'éducation nationale. Ainsi, les activités physiques et sportives peuvent se dérouler sans restriction. La limitation du brassage, des regroupements ou des réunions n'est pas requise. Le port du masque **n'est pas obligatoire pour les élèves et les personnels**. Toutefois, conformément aux recommandations des autorités sanitaires, il demeure **fortement recommandé** pour les personnes symptomatiques, les contacts à risque, les cas confirmés après leur période d'isolement et les personnes à risque de forme grave.

Effectifs et répartitions

L'école compte cette année 161 élèves répartis en 7 classes.

Classes	Effectifs	Enseignants
CP/CE1	21 (9/12)	Pascale Lapeyre-Serradeil/ Alain Costes
CP	22	Perrine Deleris
CE1	22	Céline Bedu
CE2	24	Céline Bontemps / Alain Costes
CE2/CM1	24 (6/18)	Géraldine Naon
CM1/CM2 A	25 (11/14)	Laurence Debono/ Alain Costes
CM1/CM2 B	24 (11/13)	Magalie Pelgrain / Alain Costes

Direction : Céline BONTEMPS, déchargée les mercredis matins et jeudis. Sauf urgence, merci de prendre contact ce jour-là.

Téléphone : 05-61-81-60-96 – Merci de téléphoner principalement aux heures de récréation soit de 10h30 à 10h50 et de 15h00 à 15h20. (Attention ! En cas d'urgence, il est préférable de ne pas laisser de message et de contacter un enseignant de vive voix).

Pour communiquer, vous pouvez utiliser en premier lieu le cahier de liaison de votre enfant ou laisser un message sur le mail (elempechabou@yahoo.fr).

RASED : Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés.

Psychologue scolaire : Mme Dimitrov Florence **Téléphone** : 05 61 73 36 22 (Castanet)

Fiches de renseignements et d'urgence : Nous vous demandons de bien vouloir remplir, ou modifier, ces fiches avec précision **et en rouge**. Veuillez nous signaler rapidement tout changement. (adresse, téléphone...) et valider votre mail.

Assurance.

L'assurance est obligatoire, vous pouvez souscrire un contrat :

- Soit auprès de votre compagnie d'assurance en fournissant une attestation spécifiant que l'enfant est couvert pour les dommages subis (bris de lunettes, dents...) - **individuelle accident** – ainsi que pour ceux causés à autrui – **responsabilité civile**.
- Soit auprès de la **MAE**.

Horaires de classe:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Matin : 9h00 – 12h00 et après-midi : 14h00 – 16h30

Mercredi : 9h00 -11h00 puis **APC** de 11h00 à 12h00

Nous vous rappelons que ces horaires doivent être **scrupuleusement respectés**.

Accueil :

7h30 – 8h50 : ALAE

12h00 – 13h50 : ALAE

8h50 – 12h00 : école

13h50 – 16h30 : école

16h30 – 18h30 : ALAE

Sortie école : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 12h00 et 16h30

Mercredi :

- Enfants sans APC : 11h00
- Enfants avec APC : 12h00

Dates des vacances scolaires (le soir après la classe, reprise le matin)

Toussaint : du 22/10/ 22 (soir) au 07/11/22 (matin)

Noël : du 17/12/ 22 (soir) au 03/01/23 (matin)

Hiver : du 18/02/23 (soir) au 06/03/23 (matin)

Pâques : du 22/04/23 (soir) au 09/05/23 (matin)

Été : 08/07/21

Le vendredi 19 mai du pont de l'ascension sera chômé.

GOÛTERS :

Collation du matin : sont autorisées uniquement les fruits, compotes et jus de fruits.

Pas de collation pour la récréation de l'après-midi.

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires – Elles ont lieu le mercredi matin de 11h00 à 12h00.

Les groupes d'élèves sont constitués par les enseignantes ; ils peuvent varier en cours d'année. Les dates d'APC vous seront communiquées par le biais du cahier de liaison. Les premiers mercredis seront axés sur la méthodologie.

ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'École – Il est administrativement géré par la mairie. En cas de participation ponctuelle, **les parents doivent fournir un mot à destination de l'ALAE.**

Cantine : Tout problème de fréquentation est réglé par la municipalité.

Transports scolaires : Deux bus desservent l'école : l'un en provenance et à destination de Rebigue, l'autre vers le bas du village.

Absences :

Il est souhaitable de prévenir l'école au plus tôt par téléphone, mais **toute absence doit absolument être justifiée par écrit** auprès de l'enseignante de votre enfant. **(cahier de liaison)**

Courriel : elempechabou@yahoo.fr (merci de ne pas utiliser le mail pour justifier les absences)

Communication avec l'école : Au-delà du mail et du téléphone, nous vous encourageons à utiliser le cahier de liaison. Lui seul permet une vraie communication entre l'école et les familles. Merci de veiller **quotidiennement** à le consulter et **à le signer.**

Médicaments : **aucun médicament ne doit être pris par un élève ni donné par un enseignant. Aucune dérogation à cette règle ne pouvant être octroyée en cours d'année, nous vous invitons à demander à votre médecin d'en tenir compte dans sa prescription.** Pastilles, collyres et granulés sont aussi des médicaments. En cas de maladie chronique, un protocole (PAI) sera établi : dans ce cas, prenez rendez-vous rapidement avec l'enseignant.

Coopérative scolaire :

Compte-tenu des événements passés et présents, nous reviendrons vers vous lorsque nous serons en mesure de construire des projets. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Conseil d'école : Il se réunit chaque trimestre. Il est composé de l'Inspecteur de Circonscription, du directeur, des enseignants, des représentants de la municipalité, des parents d'élèves élus. Les ATSEM, personnels médicaux et sociaux, personnel ALAE peuvent être conviés.

Il est chargé de voter le règlement intérieur, donner son avis sur l'organisation des temps périscolaires, établir le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il est associé à l'élaboration du projet d'école et, dans ce cadre, donne son avis et ses suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école.

Les élections des représentants de parents d'élèves auront lieu le **vendredi 7 octobre 2022**.

Réunion de rentrée : La réunion d'information commune aura lieu le _____ à **18h00**; elle sera suivie de la réunion de classe. **Votre présence est importante, de nombreuses informations sont communiquées à ce moment.** La date vous sera rappelée par le biais du cahier de liaison.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite une très bonne rentrée.

Pour l'équipe, la directrice

Céline BONTEMPS